

## Quand les tourangeaux participaient aux guerres napoléoniennes

Si les conquêtes militaires ont forgé la légende napoléonienne, elles forment aussi un bilan contrasté par le nombre de victimes qu'elles ont engendré.

Des documents d'archives spécifiques permettent de mieux connaître les soldats qui ont participé à ces guerres napoléoniennes. Il s'agit des extraits mortuaires conservés dans les archives départementales dans la sous-série 3 R consacrée aux victimes de guerre.

Secretariat général. *Ministère de la Guerre.* Section de l'état civil en militaire.

Bureau des Lois et Archives. *Bulletin de Décès.* Extrait des Listes ou des Actes mortuaires déposés au bureau. An 1814

Nom en Prenoms du Militaire, ou de l'Employé militaire.	Lieu de Naissance ou Département.	Nom ou Numéro du Corps, ou Administration.	Jour en Lieu du Décès
<i>Maillot Pierre Houx</i>	<i>Blouise Indre et Loire</i>	<i>99<sup>e</sup> Délégué</i>	<i>7 Mai à L'Hôpital de Mastruitel</i>

AD37 3R48

Aux Archives d'Indre-et-Loire, ces documents cotés 3R39 à 3R51, numérisés sur le site internet Geneanet, concernent 11 336 individus.

Parmi ces dossiers, une quinzaine d'extraits mortuaires choisis de manière aléatoire nous invitent à découvrir une source historique supplémentaire.

## Qu'est-ce qu'un extrait mortuaire ?

Il s'agit d'une copie d'un registre de décès, ici, celui de l'hôpital de Saragosse en Espagne, mentionnant le nom du soldat mort, sa commune de naissance. Les informations de ce document envoyé au ministère de la Guerre étaient ensuite transmises à la mairie pour figurer dans le registre d'état civil. C'est pour cette raison, qu'il était important de bien transcrire le nom de la commune, ce qui était parfois difficile concernant les décès dans des pays non francophones, l'orthographe des noms de communes est souvent fantaisiste et même parfois non identifiable.

Désigner le nom de la commune où est né l'hôpital; désigner aussi si l'hôpital est civil ou militaire, militaire ou ambulance.

**EXTRAIT MORTUAIRE.**

COMMUNE de *Saragosse* Espagne (a)  
HÔPITAL de *San Medouide*

Désigner les prénoms et le nom du décédé, le corps et la Compagnie dans lesquels il servait s'il était enrôlé volontaire ou conscrit enrôlé, et de quelle maladie ou blessure; dans ce cas, désigner aussi la commune, le canton et le département où il a été enrôlé, s'il était remplaçant le désignerait, ainsi que les prénoms, nom, commune, canton, département et classe de son remplaçant.

Le Sieur *Nardeux François Grenadier* (b)  
*Quatorzième Régiment de ligne troisième*  
*Bataillon troisième Compagnie*

natif de *Neuvy* canton de \_\_\_\_\_ département de *Indre et Loire* est entré audit hôpital le *vingt trois* du mois de *mars* l'an *1810* et y est décédé le *trois* du mois d' *avril* l'an *1810* par suite d' *Blister Salmona* (c)


Je soussigné, Economé dudit Hôpital, certifie le présent extrait véritable et conforme au registre des décès dudit hôpital.  
Fait à *Saragosse* le *trois* du mois d' *avril* 1810.

*Martin*

NOUS, Commissaire des guerres chargé de la police de l'hôpital de *Saragosse* certifions que la signature ci dessus est celle de M. *Martin* Economé, et que foi doit y être ajoutée.  
Fait à *Saragosse* le *quatre* du mois d' *avril* 1810.

*Repondin*

N. B. On recommande la plus grande exactitude dans ces actes de décès. Les prénoms et noms des décédés doivent être recueillis avec attention, ainsi que les lieux de naissance, cantons et départemens, les noms et numéros des corps et compagnies; et le tout doit être écrit très-lisiblement et dans l'ordre indiqué à la marge.



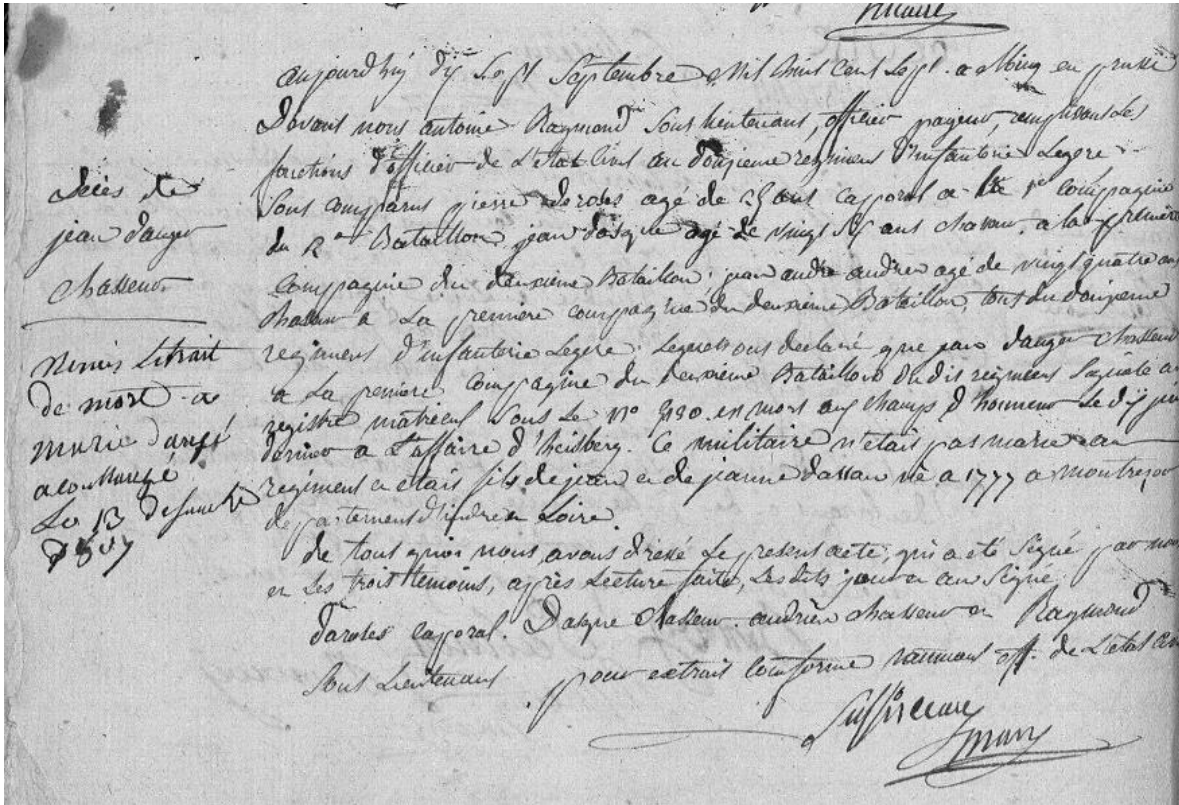
AD37 3R48

### Décès de François Nardeux à Saragosse, en Espagne, le 3 avril 1810.

Ce soldat, grenadier, originaire de Neuvy, appartenait au 14<sup>ème</sup> régiment de ligne, 3<sup>ème</sup> bataillon, 3<sup>ème</sup> compagnie.

## La transcription de l'extrait mortuaire sur le registre de l'état civil

L'exemple du décès de *Jean Danger, chasseur*, mentionné le 25 septembre 1807, dans le registre d'état civil de Montrésor.



AD37 4<sup>E</sup>157

[marge] Décès de Jean Danger, chasseur

Aujourd'hui dix sept septembre mil huit cent sept à Minq en Prusse, devant nous Antoine Raymond, sous-lieutenant officier payeur, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil au douzième régiment d'infanterie légère, sont comparus Pierre Daroses, âgé de vingt cinq ans, caporal à la première compagnie du deuxième bataillon, Jean Dasque, âgé de vingt-six ans, chasseur à la première compagnie du deuxième bataillon, Jean André Audrien, âgé de vingt-quatre ans, chasseur à la première compagnie du deuxième bataillon, tous du douzième régiment d'infanterie légère, lesquels ont déclaré que Jean Danger, chasseur à la première compagnie du deuxième bataillon dudit régiment, signalé au registre matricule sous le n° 5130, est mort au champ d'honneur le dix juin dernier à l'affaire d'Heilsberg. Ce militaire n'était pas marié au régiment et était fils de Jean et de Jeanne Dassau, né en 1777 à Montrésor, département d'Indre-et-Loire.

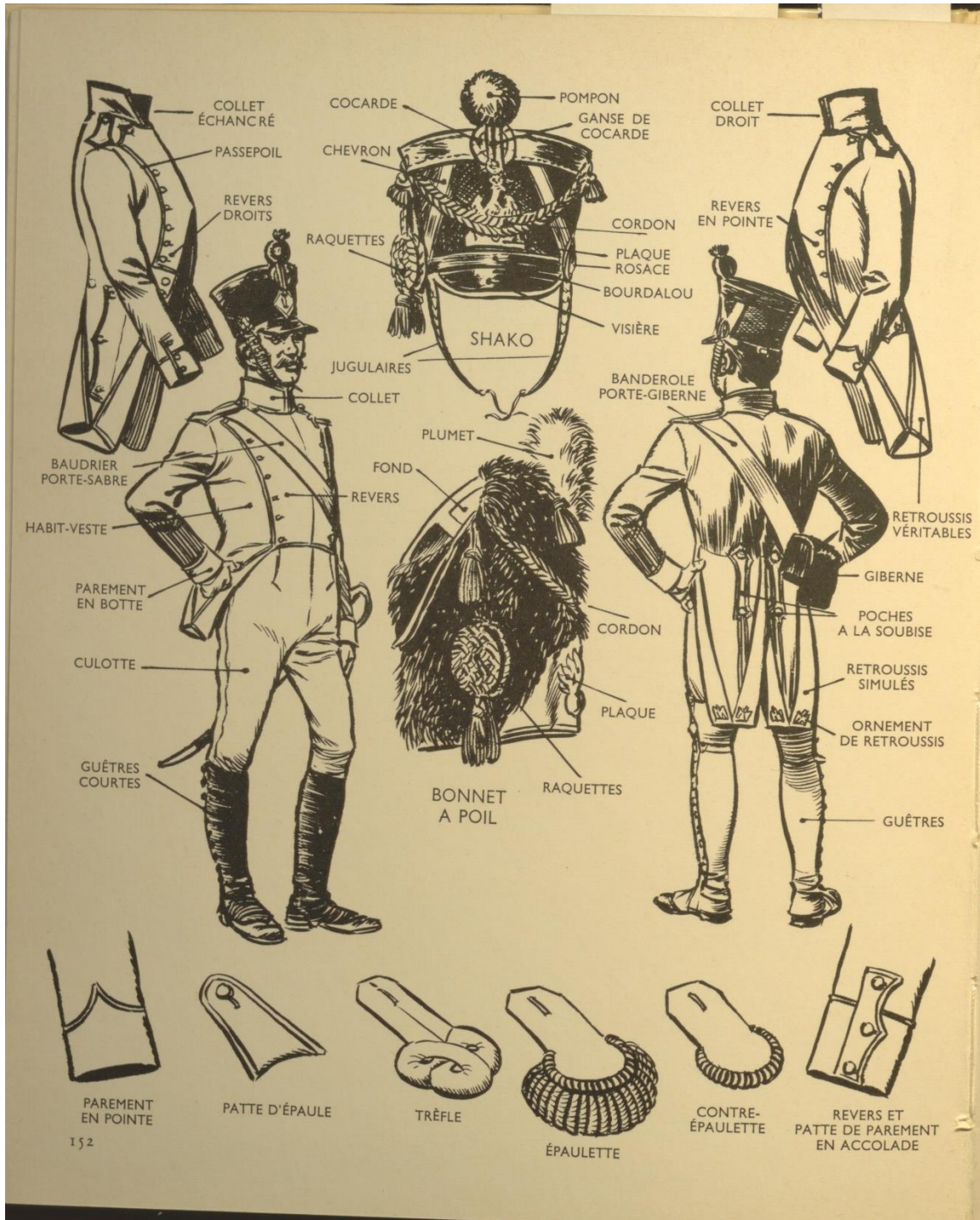
De tout quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par nous et les trois témoins après lecture faite, lesdits jour et an. Signé Daroses caporal, Dasque chasseur, Audrien chasseur et Raymond sous-lieutenant. Pour extrait conforme, Raymond, officier de l'état civil.

[signé] SUFFULEAU Maire

Jean Danger, chasseur à pied dans l'infanterie est décédé à la bataille d'Heilsberg le 10 juin 1807 à 1700 km de Montrésor ! Cette bataille eut lieu à proximité de la ville d'Heilsberg, actuellement Lidzbark Warminski en Pologne entre l'armée russe (90 000 hommes) et l'armée française (50 000 hommes), dont 6000 victimes périrent ce jour-là. La bataille décisive eut lieu le 14 juin à Friedland qui est considéré comme une des plus brillantes victoires de Napoléon à l'image d'Austerlitz.



Voici en image la composition de l'uniforme des fantassins et le nom de chaque vêtement ou partie du vêtement. Cette tenue de base était composée de nombreuses variantes de couleurs, de broderies ou d'ornements, qui permettait de distinguer les régiments et les fonctions.



Liliane et Fred Funcken. L'uniforme et les armes des soldats du premier Empire. p. 152

Liste des effets porté en 1813 par Jean Gaudin, grenadier au 36<sup>ème</sup> régiment d'infanterie

SAVOIR:

<i>Désignation des Effets</i>	
appartenant au Régiment	à lui personnel
Habilleme <sup>nt</sup> et petit Equipement.	Un habit ——— 1
	Un veste ——— 1
	Trois Pantalons ——— 3
	Trois Chemises ——— 3
	Un Col ——— 1
	Trois Paires de Souliers ——— 3
	Trois — de bas ——— 3
	Deux — de Guêtres ——— 2
	Un sac de peau ——— 1
	Un Spathar ——— 1
	Une bonnet de police ——— 1
	Une Capotte ——— 1
	Grande Equipement et Armement.
Un fusil ——— 1	
Un bayonette ——— 1	
	Une giberni et Porte giberni
	Mr

Certifié véritable par le Directeur soussigné. A Brunswick, le *Dij*  
de *Jullet* — 1813.

3 R 45

Verso de l'extrait mortuaire de Jean Gaudin

AD37 3R45

L'uniforme a aussi évolué pendant l'Empire. Le grenadier Jean Gaudin devait porter l'uniforme mis en place en 1812, tel qu'on le voit sur cette image.

### Soldats de l'infanterie de ligne

n°4 et 10 : grenadier (1813) ; n°3 : fusilier (1812-1814); n°9 voltigeur ( 1814)



En 1813, l'infanterie de ligne comportait 156 régiments. Un régiment est composé de bataillons, subdivisés chacun en compagnie. Le bataillon alignait au centre les compagnies de fusiliers, encadrées par les compagnies d'élite qui comprenait à gauche les voltigeurs et à droite les grenadiers.

L'uniforme se compose d'un habit- veste de drap, qui fermait devant jusqu'à la taille, cachant ainsi le gilet, puis d'une culotte ou pantalon et d'une capote.

C'est à des détails infimes qu'on pouvait distinguer les différentes fonctions :

Les retroussis blancs de l'habit, s'ornaient d'un N couronné bleu pour les fusiliers (n°3 sur l'image) et d'une grenade rouge pour les grenadiers .

Le chapeau des soldats de la Révolution fit place au **shako**, d'origine hongroise. Cette coiffure consistait en un fut de feutre recouvert par une calotte en cuir formant rebord. Au-dessus de la visière, une plaque de forme variée était surmontée d'une cocarde puis d'un plumet. Deux jugulaires en cuivre qui se fixaient sous le menton maintenaient ce lourd couvre-chef, mais qui protégeait des coups de sabre. Il pouvait même servir pour y entreposer une foule d'objets hétéroclites : pomme, peigne, cirage, miroir etc...

## Les guerres napoléoniennes

Les soldats dont les noms figurent sur ces extraits mortuaires sont décédés loin de leur Touraine et les noms de lieu et de pays évoquent l'épopée napoléonienne : ses victoires, mais aussi ses défaites.

### 1809. L'Italie

En mars 1805, Napoléon se proclame roi d'Italie, dans un territoire situé dans la partie nord, autour des villes de Milan, Bologne et Vérone.

Cet extrait mortuaire concerne **Jean Nodin, décédé à Crémone, le 28 mai 1809.**

Ce soldat originaire de Bléré appartenait à la 7ème compagnie du 30ème régiment de dragons, Ce régiment de cavalerie fut créé en 1803, et s'installa en Italie en 1805, Jean Nodin fit peut-être partie de l'armée d'occupation car il n'y eut pas de bataille en Italie, à cette date, près de Crémone.

ROYAUME D'ITALIE HOPITAL CIVIL DE CREMONE

**EXTRAIT MORTUAIRE**

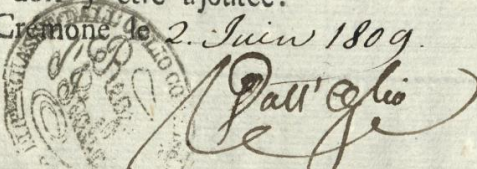
Du Régistre des décès des Militaires de l'Empire Français traités a l'Hôpital Civil de Crémone a été extrait ce qui suit :

Genre de Maladie *Blessé* *30<sup>e</sup> Reg<sup>t</sup> Dragons 7<sup>e</sup> C<sup>e</sup>*

Le nommé *Jean Nodin* au Service Militaire de l'Empire Français dans le Corps ci-dessus désigné en qualité de *Dragon* natif de *Blarat* Canton d' \_\_\_\_\_ Département de *l'Indre et Loire* est entré au dit Hôpital Civil le *dix huit* du mois de *Mai* de l'an *1809* & y est Décédé le *vingt huit* du mois de *Mai* de l'an *1809*.

Le soussigné Délégué pour le Service Militaire du dit Hôpital, certifie le présent Extrait véritable et conforme au Régistre des décès des Militaires Français.  
Fait à Crémone le *premier Juin 1809*.

Nous soussigné Commissaire des Guerres certifions que la signature ci-dessus est celle de Monsieur *Maysa* Délégué de l'Administration de l'Hôpital Civil pour le Service Militaire, et que foi doit y être ajoutée.  
Fait à Crémone le *2. Juin 1809*.



AD37 3R 48



Jean Nodin appartient à un régiment de dragons. Ce terme de dragon qui a donné lieu à de nombreuses hypothèses quant à son origine désigne des militaires qui se déplacent à cheval et combattent à pied.

Le 18<sup>e</sup> siècle voit l'adoption de 2 éléments qui vont caractériser l'uniforme du dragon français : le casque à la romaine et la couleur verte de l'uniforme.

L'uniforme n'avait pas changé depuis 1791 : habit de drap vert foncé, culotte blanche. Le casque à cimier, en cuivre, était garni sur son pourtour d'un turban en peau et surmonté d'une crinière noire. Le dragon était doté d'un sabre droit, d'un pistolet et d'un fusil (modèle 1777) sur lequel s'adaptait une baïonnette.



Liliane et Fred Funcken. L'uniforme et les armes des soldats du premier Empire. p.51  
1. Trompette (1804) ; 2. Dragon en manteau ; 3. 13<sup>e</sup> régiment ; 4. Officier ; 5. 17<sup>e</sup> régiment

## 1812. L'Espagne

En décembre 1808, Napoléon établit la domination française sur les régions centrale et septentrionale de la péninsule Ibérique. Il quitte l'Espagne en janvier 1809, en raison d'une guerre imminente avec l'Autriche, mais laisse un contingent de 300 000 soldats qui occupe le pays jusqu'en 1812.

Les extraits mortuaires de ces 2 tourangeaux, l'un de Montlouis, l'autre de Pocé témoignent de cette occupation de l'armée française en Espagne.

**Extrait mortuaire de Pierre Barrou, fusilier à la 1<sup>ère</sup> compagnie, du 4<sup>ème</sup> bataillon, du 115<sup>ème</sup> régiment, décédé le 7 juin 1812 à Tortosa, en Catalogne.**

**EXTRAIT MORTUAIRE.**

COMMUNE de *Tortosa En Catalogne*  
HÔPITAL de *St Croix*

De registre des décès dudit hôpital a été extrait ce qui suit  
Le Sieur *DARRON Pierre* fusilier à la première  
*Compagnie du quatrième Bataillon du Cent quinzième*  
*Régiment de ligne français*  
natif de *Mont-louis* département de *Indre et Loire*  
âgé de *24* ans, est entré audit hôpital le *vingt trois* du mois  
de *Mai* l'an *1812* et y est décédé le *sept* du mois  
de *juin* l'an *1812* par suite de *Diarrhée Chronique*

JE soussigné, Econôme dudit hôpital, certifie le présent extrait véritable  
et conforme au registre des décès dudit hôpital.  
Fait à *Tortosa* le *sept* du mois de *juin*  
l'an mil huit cent *Douze*

*Jusdarron*

NOUS, Commissaire des guerres chargé de la police de l'hôpital  
de *Tortosa* certifions que la signature ci-dessus est celle de  
*M. Barrou* Econôme, et que foi doit y être ajoutée.  
Fait à *Tortosa* le *8* du mois de *juin* l'an *1812*

MINISTÈRE  
ÉTAT-CIVIL  
ET MILITAIRE.

N. B. On recommande la plus grande exactitude dans les actes de  
décès. Les prénoms et noms des décédés doivent être recueillis avec  
attention, ainsi que les lieux de naissance, cantons et départements,  
les noms et numéros des corps et compagnies; et le tout doit être  
écrit très lisiblement.

AD37 3R 40

Extrait mortuaire de Thomas Biziou, fusilier à la 1<sup>ère</sup> compagnie, du 4<sup>ème</sup> bataillon, du 115<sup>ème</sup> régiment, décédé le 20 juin 1812 à Tortosa, en Catalogne.

97

## EXTRAIT MORTUAIRE.

---

COMMUNE de Tortosa en Catalogne  
HÔPITAL de S<sup>te</sup> Croix

DU registre des décès dudit hôpital a été extrait ce qui suit  
Le Sieur *Bizou Thomas fusilier à la première*  
*Compagnie du quatrième Bataillon du Cent quinzième*  
*Régiment de ligne français.*

natif de *Pocay* — département d'Indre-et-Loire  
âge de *—* ans, est entré audit hôpital le *vingt trois* du mois  
de *mai* l'an *1812* et y est décédé le *vingt* du mois  
de *juin* l'an *1812* par suite de *l'histoire*.

JE soussigné, Econôme dudit hôpital, certifie le présent extrait véritable  
et conforme au registre des décès dudit hôpital.  
Fait à *Tortosa* — le *20* du mois de *juin*  
l'an mil huit cent *Douze*.

*Sig<sup>l</sup> No 5050. — sous le nom de*  
*Sp<sup>l</sup> le 16. Janvier* *Bizou*  
*1812.*

NOUS, Commissaire des guerres chargé de la police de l'hôpital de *Tortosa*, certifions que la signature ci-dessus est celle de *M. Barrau* Econôme, et que foi doit y être ajoutée.  
Fait à *Tortosa* le *21* du mois de *juin* l'an *1812*

*Barrau*

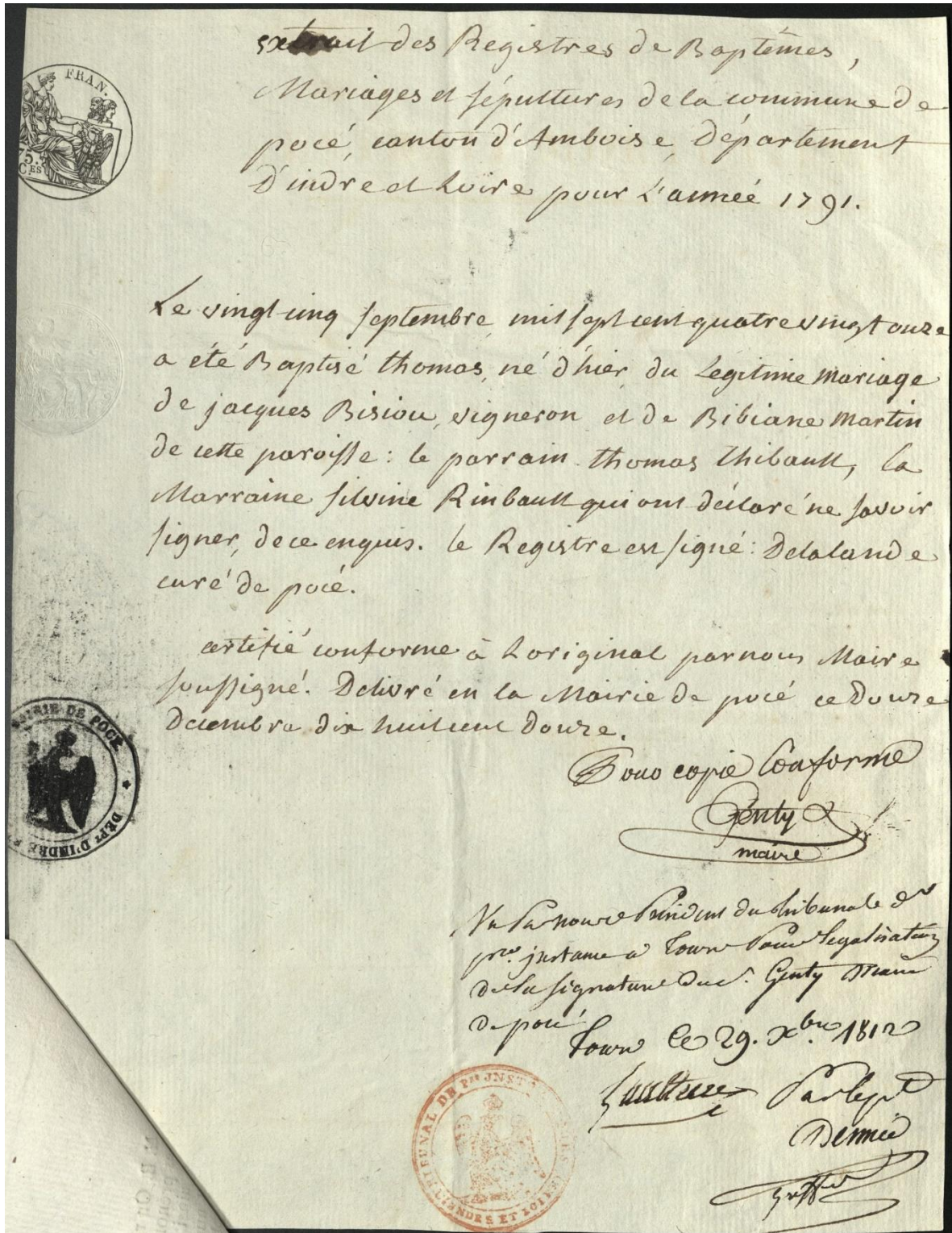
N. B. On recommande la plus grande exactitude dans les actes de décès. Les prénoms et noms des décedés doivent être recueillis avec attention, ainsi que les lieux de naissance, cantons et départemens, les noms et numéros des corps et compagnies; et le tout doit être écrit très lisiblement.

AD37 3R 40

L'orthographe de Pocé a été transformé en Pocay. Une copie de l'acte de naissance est jointe à l'extrait mortuaire.

### Copie de l'acte de naissance de Thomas Biziou

Né le 25 septembre 1791, Thomas Biziou était donc âgé de 20 ans, à son décès.



AD37 3R 40

Mars 1813. BRUGES

Décès le 27 mars 1813 de Michel Goubart, chasseur à pied, de la 4ème compagnie, du 5ème bataillon, du 13ème régiment d'Infanterie légère, âgé de 21 ans et originaire de Gizeux.

La ville de Bruges fait partie des 130 départements de l'empire français, Il est à noter que cet extrait d'état civil a été envoyé en février 1827.

PROVINCE  
DE LA  
Flandre Occidentale.

ETAT CIVIL

N° 479.

D'un ACTE DE DÉCÈS inscrit aux Registres de l'ÉTAT CIVIL de la ville de BRUGES, Chef-lieu de la Province de la Flandre Occidentale, tenus pour l'an mil huit cent *Creixes*, a été extrait ce qui suit:

L'an mil huit cent *Creixes*, le *Vingt Sept* mars, à une heure de relevée, est décédé à Bruges, à l'hôpital militaire, *Michel Goubart*, Chasseur, à la quatrième Compagnie, Cinquième Bataillon, du troisième Régiment d'infanterie légère, âgé de vingt un ans, natif de *Gizeux*, département d'Indre et Loire.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, à la demande de SON ALTESSE ROYALE LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE LA GUERRE, par nous Échevin, faisant les fonctions d'Officier de l'État Civil de la ville de Bruges.

Le 6 février 1827.

PAR ORDONNANCE:  
Le Secrétaire,  
*Seurin*

MINISTÈRE  
DE L'ÉTAT CIVIL  
ET MILITAIRES  
DE LA GUERRE.

AD37 3R45

## La campagne d'Allemagne

### 1813. BRUNSWICK

#### Décès, le 18 juillet 1813, de Jean Gaudin, grenadier au 36ème régiment d'infanterie.

En 1813, les états allemands soumis par Napoléon, se retournent contre lui et de joignent à la 6ème coalition autour de la Russie.

Pour parer la menace, Napoléon réunit une armée de 400 000 soldats, composée de jeunes conscrits inexpérimentés, comme Jean Gaudin, âgé seulement de 19 ans.

E.

36 Régiment d'infanterie de ligne  
4 Bataillon ou Escadron  
— Compagnie  
— Numéro du Régistre  
Matricule.

Commune de Brunswick.  
Hôpital militaire de Brunswick.

Du Régistre des décès du dit Hôpital a été extrait ce qui suit ci-après, Savoir:

Le Sieur *Gaudin Jean Grenadier* au  
*trantième* Régiment d'infanterie de ligne, quatrième  
Bataillon ou Escadron, *—* Compagnie, âgé de *vingt-neuf* ans  
natif de *Mont Souis* Canton de *Tour*  
Département de *Indre et Loire*, est entré au dit Hôpital le *vingt-sept*  
du mois de *Mai*, de l'an 1813, et y est décédé le *dix-huit*  
du mois de *Juillet*, de l'an 1813, à 4 heures *du matin*  
par suite de *fièvre adynamique*

JE soussigné Directeur du dit Hôpital, certifie le présent Extrait véritable  
et conforme au Régistre des décès du dit Hôpital.  
Fait à Brunswick, le *dix-neuf* juillet 1813.

*—*

JE soussigné, Officier chargé de constater l'état civil dans la Commune  
de Brunswick certifie le présent Extrait véritable et conforme au Régistre de  
décès de la dite Commune.

*—*

Nous Commissaire des Guerres chargé de la Police de l'Hôpital mili-  
taire de Brunswick certifions, que la Signature ci-dessus est celle de  
M: *—* Directeur, et de M: *Siedenhof* Officier public,  
et que foi doit y être ajoutée.

Fait à Brunswick, le *dix-neuf* juillet 1813.

*—*

AD37 3R45

### 1813. SZCZECIN (Pologne)

Orthographié Stettin, cette ville faisait partie de la Prusse et n'est devenue polonaise qu'à partir de 1945.

Décès, le 18 octobre 1813, de Louis Gaudré, originaire de Richelieu, chasseur à pied au 15<sup>ème</sup> régiment .

52

No. de la Matricule du Corps.


*Mort*  
BILLET DE SORTIE DE L'HOPITAL D *Stettin*

*15<sup>ème</sup>* Régiment. *Legon* Bataillon. *2<sup>ème</sup>* Compagnie.

Le nommé *Gaudré Louis. Chasseur* auxdits  
Régiment et Compagnie, natif d *Richelieu* Arrondissement  
d \_\_\_\_\_ Département d *Indre et Loire* domicilié de  
droit à \_\_\_\_\_ entré le *vingt sept* du mois de  
*Septembre* de l'an 1813 à l'hôpital de *Stettin* en  
est sorti aujourd'hui *dix huit* du mois de *octobre* 1813  
*Hydropisie anasarque*

Vu par nous Commissaire  
des Guerres. L'Officier de santé Le Directeur,  
*Schmann* *Mussey*

GENIE DE MALADIE.  
Renseignemens  
Le dénommé ci-contre est entré à l'Hôpital



AD37 3R45

Le chasseur (n°5) tel qu'on peut le voir sur cette illustration porte une tenue bleue et est coiffé d'un shako. Il est aussi représenté en tenue de route (n°10).

D'autres uniformes de l'infanterie légère complètent cette scène :

n°6. Officier supérieur ; n°7. Carabinier du 5ème régiment ; n°8. Voltigeur du 3ème régiment  
n°9. Officier de chasseurs ; n°11. Fusilier en tenue de route



Liliane et Fred Funcken. L'uniforme et les armes des soldats du premier Empire. p.27



**1813. KLEIN St MIKLOS (Roumanie)**

**Décès d'Etienne Orphelain, le 5 décembre 1813, fusilier au 36ème régiment d'infanterie de ligne, originaire de La Chapelle et âgé de 25 ans.**

On remarque que les termes militaires (régiment, bataillon, charge) sont écrits en français, alors que le reste de l'imprimé est écrit en allemand.

Etienne Orphelain se trouvait dans le même régiment que Jean Gaudin, décédé aussi en 1813, en Allemagne, à Brunswick

K. K. Militär Spital No. zu Klein St. Miklos

**S o d t e n s c h e i n.**

Ueber nachbenannten, in dem obgedachten Militär Spital verstorbenen Mann.

Regiment Bataillon oder Korps	Charge	N a m e n	G e b ü r t i g		Jahr alt	Religion	Stand	An welchem Tage, Monat und Jahr gestorben
			von	aus				
36 <sup>e</sup> Regiment	Fusilier	Orphelain Etienne	La Chapelle	Indre Loire	25	Katholik	Soldat	5 <sup>ten</sup> Decembre 1813

Zur Urkunde und Beglaubigung dessen unsere Fertigung. Sign. Klein St. Miklos Le 13 Mars 1814

Haberl  
Oberarzt

Coram me *D. Popovitch* Capitain  
Rechtsgelehrter Cooperator.

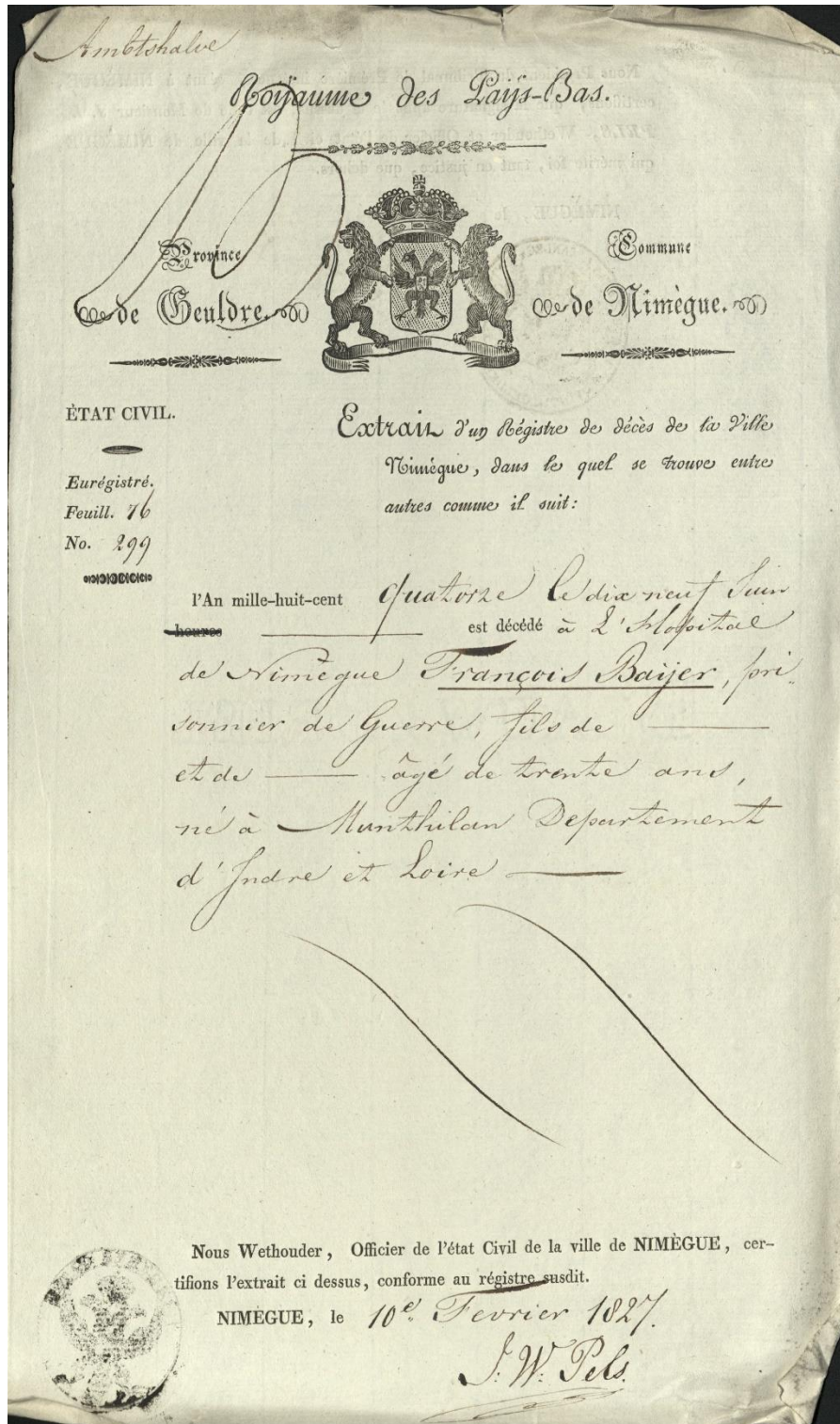
Die Richtigkeit dieses Sterbe-Zeugnisses wird anmit bestätigt. Zu *Geneswar* und 18<sup>ten</sup> März 1814.

*Hager*

## 1814. Nimègue

**Décès de François Baijer, le 19 juin 1814, prisonnier de guerre,  
âgé de 39 ans, natif de Manthelan.**

Ce document date de 1827 et porte l'en-tête du royaume des Pays-Bas, créé en 1815, par le Congrès de Vienne, et divisé en 17 provinces, ici celle de la Gueldre.



AD37 3R 41

## La campagne de France.

1814. CRAONNE (Picardie)

**Décès, le 7 mars 1814, de Grégoire Marchandeaup, âgé de 37 ans, fusilier chasseur de la Garde impériale, sergent à la 3ème Compagnie, du 3ème bataillon, né à Amboise, le 5 janvier 1777, fils de Philippe Marchandeaup et de Victoire Mabille. La bataille de Craonne contre les armées russes et prussiennes qui eut lieu le 7 mars 1814, se termina par une victoire des armées françaises, commandées par Napoléon, mais qui entraîna la mort de 5000 soldats.**

N.º du Régiment de l'Armée,  
fusiliers à cheval. 11.º

Ex-Garde Impériale.

Nota. Toutes les lettres non  
affranchies ne seront pas reçues.

Armée des Chasseurs à Pied.

Paris, le 17.º Nov. 1814. Non signalé

Les Membres composant le Conseil d'Administration,  
chargés de la liquidation de l'Armée des Chasseurs à Pied  
de l'Ex-Garde, certifient que le Sieur Marchandeaup  
(Grégoire) Sergent de la 3.º Comp. du 3.º Bat.º de fusiliers  
Chasseurs, fils de Philippe et de Victoire Mabille  
né le 5.º Janvier 1777 à Amboise (Départ. d'Indre et Loire),  
a été tué le 7 Mars 1814 à Craonne par le  
feu de l'ennemi. suivant l'état de constatation fourni par le Comité exécutif  
En foi de quoi ils ont délivré le présent  
certificat à défaut d'acte mortuaire et pour  
en tenir lieu.

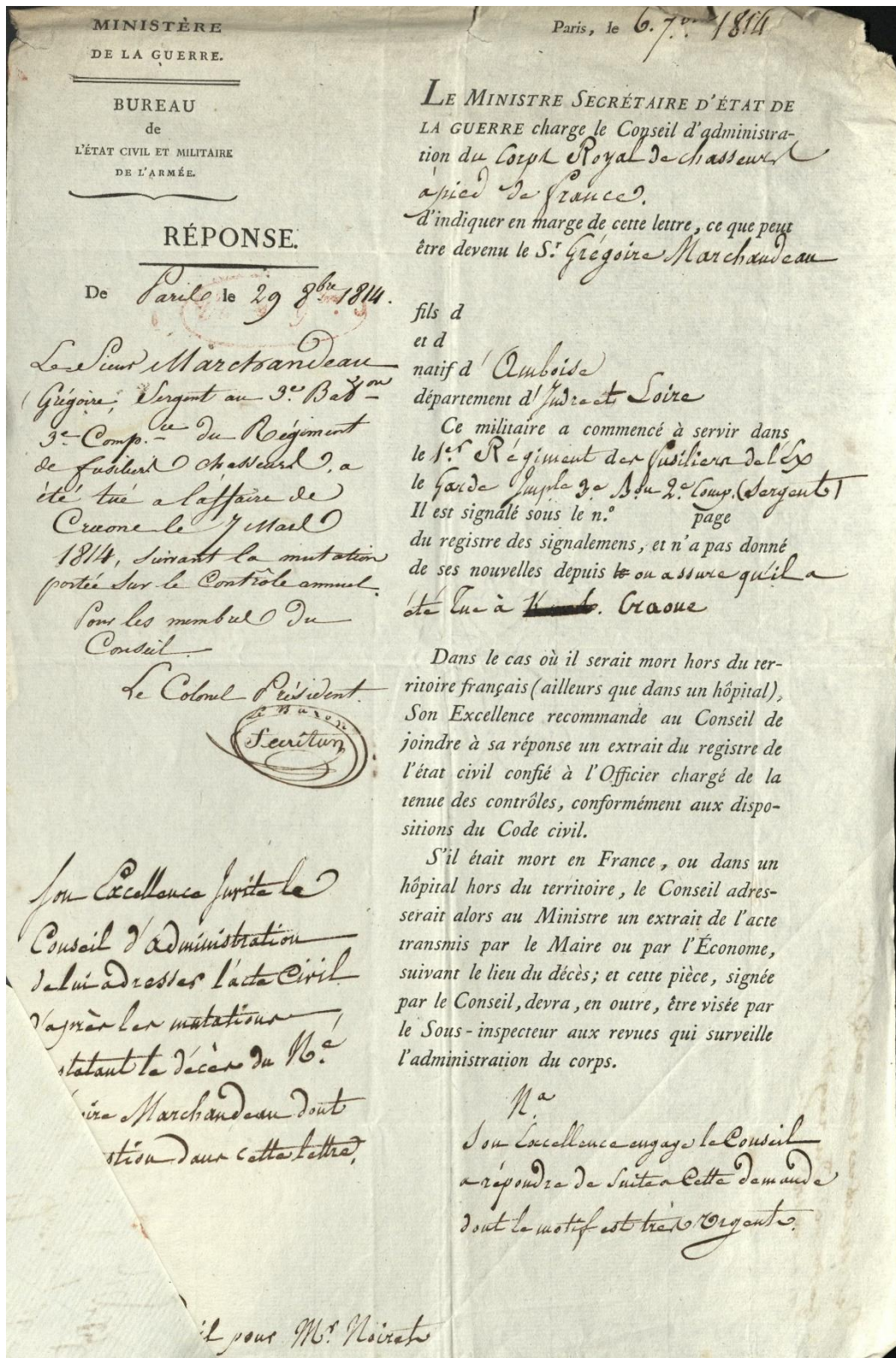
Signé par le Colonel  
Le Colonel représentant  
le Conseil de liquidation.

Vu pour légalité.  
des Signatures  
Le Colonel  
Régret

R. Picard

AD37 3R 48

L'extrait mortuaire précédent répondait à un avis de recherche du ministère de la Guerre envoyé en septembre 1814 pour vérifier le décès de Grégoire Marchandreau.



AD37 3R 48

Grégoire Marchandau faisait partie de la Garde impériale, créée par Napoléon en mai 1804, et qui constituait un corps d'élite, entièrement dévoué à l'empereur. Son bataillon appartenait à l'infanterie. Si l'image du grenadier avec son bonnet à poil est celle qui est la plus associée à Napoléon, voici quel était l'uniforme du fusilier-chasseur (n°1) :Pantalon blanc, habit bleu, shako.



Liliane et Fred Funcken. L'uniforme et les armes des soldats du premier Empire. T,2, p.23

2. Tirailleur chasseur ; 3. Voltigeur ; 4. Épaulette de fusilier-chasseur ;  
5. Basque de tirailleur chasseur ; 6. Variante du col de voltigeur ; 7. variante de basque de voltigeur

## La légende napoléonienne

Napoléon donna même son nom à une ville française, celle de la Roche-sur-Yon, en Vendée, C'est là que mourut, le 18 mai 1815, Jean Aupeine, natif de Tours,

° 128.

### EXTRAIT MORTUAIRE.

COMMUNE de *Napoléon* (a) *Vendée*  
HÔPITAL de *Militaire*

Du registre des décès dudit hôpital a été extrait ce qui suit :

Le Sieur *Aupeine Jean* gendarme à la *1<sup>re</sup> Comp.*  
*de la Gendarmerie de la Ville de Paris*

natif de *Tours* canton de *Tours* département  
d'*Indre et Loire* est entré audit hôpital le *20<sup>me</sup>* du mois  
de *May* l'an *1815* et y est décédé le *20<sup>me</sup>* du mois  
de *May* l'an *1815* par suite de *Blessure d'un coup de feu*

Directeur

JE soussigné Économe dudit hôpital, certifie le présent extrait véritable  
et conforme au registre des décès dudit hôpital.

Fait à *Napoléon* le *20<sup>me</sup>* du mois de *Juin* 1815

*Directeur*

Nous, Commissaire des guerres chargé de la police de l'hôpital  
de *Napoléon* certifions que la signature ci-dessus est celle de  
M. *le Préféré* Économe, et que foi doit y être ajoutée.

Fait à *Napoléon* le *9* du mois de *Juin* 1815

*Substitut*

N. B. On recommande la plus grande exactitude dans les actes de  
décès. Les prenoms et noms des décédés doivent être recueillis avec  
attention, ainsi que les lieux de naissance, cantons et départemens, les  
noms et numéros des corps et compagnies; et le tout doit être écrit très-

## Jean Aupeine était gendarme de la ville de Paris.

C'est en Espagne, de 1808 à 1814, que fut organisée la gendarmerie.

Le gendarme à pied (n°1) coiffé d'un chapeau à cornes, bordé d'argent, portait l'habit bleu à collet et revers rouge, parements et pattes de parements bleus à passepoil rouge, retroussés rouge avec une grenade bleue, veste et culotte en peau jaune, avec guêtres noires.

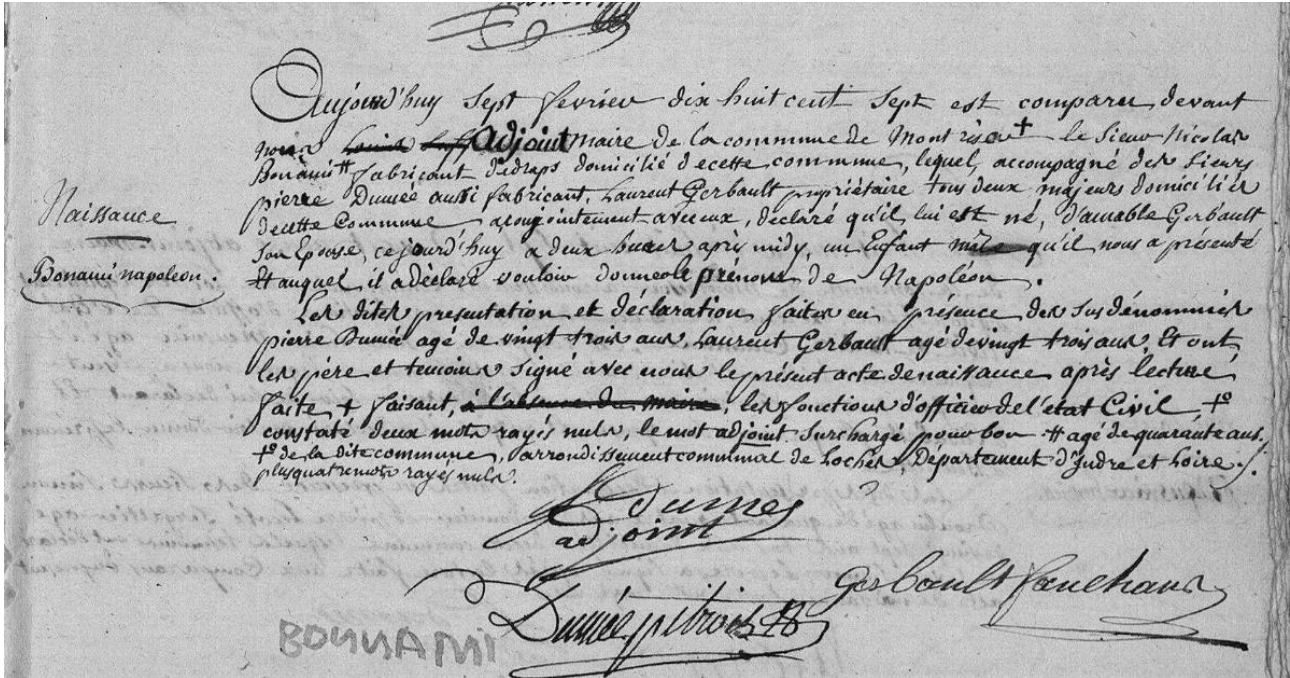


. Liliane et Fred Funcken L'uniforme et les armes des soldats du premier Empire. p.63

n°2. Gendarme attaché aux troupes de ligne ; n°3. Gendarme de l'armée d'Espagne(1810)  
n°4 . Lancier-gendarme ( Espagne, 1813)

## Des enfants prénommés Napoléon

Napoléon devint-il un prénom à la mode sous l'Empire, comme en témoigne cet acte de naissance de Napoléon Bonnami, le 7 février 1807, à Montrésor.



Registre d'état-civil de Montrésor. AD37 4<sup>E</sup>157

[marge] Naissance Bonami Napoléon

Aujourd'hui sept février dix huit cent sept est comparu devant nous adjoint-maire de la commune de Montrésor, faisant [rayé : à l'absence du maire] les fonctions d'officier de l'état civil de ladite commune, arrondissement communal de Loches, département d'Indre-et-Loire, le sieur Nicolas Bonami, âgé de quarante ans, fabricant de draps domicilié de cette commune, lequel, accompagné des sieurs Pierre Dumée, aussi fabricant, Laurent Gerbault, propriétaire, tous deux majeurs, domiciliés de cette commune, a, conjointement avec eux, déclaré qu'il lui est né d'Amable Gerbault son épouse, ce jourd'hui à deux heures après midy, un enfant mâle qu'il nous a présenté, et auquel il a été déclaré vouloir donner le prénom de Napoléon.

Lesdites présentation et déclaration faites en présence des susdénommés Pierre Dumée âgé de vingt-trois ans, Laurent Gerbault âgé de vingt-trois ans, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après lecture faite. Quatre mots rayés comme nuls.

[signé] GERBAULT FAUCHAUS  
DUMÉE Adjoint      DUMÉE PITROIS  
BONNAMI



Ce bref parcours à travers quelques extraits mortuaires permet de voir la richesse que peut offrir une telle base de données pour connaître la composition des régiments, et le parcours de ces soldats tourangeaux, où les histoires individuelles forment ce qu'on appelle « la grande histoire » mais qui n'aurait pu se faire sans ces milliers de soldats méconnus.